



## Preloyer ehpad en cas de paiement à 80% avant la remise des clefs

Par **maluretralu**, le **20/03/2014** à **17:48**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**

J'ai acheté 1 chambre "ehpad" le 16 aout par acte authentique devant notaire.,en payant comptant 80%

de la somme totale sans pret.

Cet ephad a été occupé dès le 26 aout.

Officiellement la remise des clefs n'a eu lieu qu'au 1 novembre et paiement du 1 loyer au 1 décembre.

La livraison aurait du se faire au 3 trimestre.

Conformément aux convenances du milieu la société locataire aurait du me verser un pré-loyer au prorata

temporis,ce qu'elle refuse de faire.

quels sont mes recours?

Merci d'avance